



# COMMUNIQUÉ

## TOGO : VERS L'INTÉGRATION DES STRUCTURES DE L'ALTERNANCE

Le Peuple togolais est « fatigué d'attendre » !

Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante

08 décembre 2017

[info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) (qui transmettra)

A la suite de la 17<sup>e</sup> marche pacifiquement du Peuple togolais, la mobilisation et la détermination des Togolais ne faiblissent pas. La coalition des 14 partis d'opposition a subi d'importantes violences, bastonnades et mesures de rétorsion de la part de militaires anti-républicains et de milices cagoulées.

### 1. L'IMPUNITÉ DES BÉRETS VERTS ET DES MILICES : UN VRAI TABOU

Faure Gnassingbé, non seulement n'a jamais condamné les actes anti-démocratiques et anticonstitutionnelles de ces agents de déstabilisation, mais a laissé ses militaires non-républicains dits « bérets verts » apparaître comme les principaux acteurs des abus des droits fondamentaux des citoyens togolais.

Les Togolaises et les Togolais ne sont pas des « bestiaux » pour que le chef de l'État du pays de la contrevérité des urnes ne voie pas d'inconvénient à laisser les participants à la marche pacifique se faire brutaliser et même se faire tuer en toute impunité. Encore un mort de trop lors de la 17<sup>e</sup> marche !

L'impunité, les modifications unilatérales de la Constitution de 1992 et les brutalités institutionnalisées par l'État Gnassingbé pour se maintenir au pouvoir ne peuvent contribuer ni à un retour à la confiance, ni à une décrispation, encore moins à un climat apaisé pour des négociations sereines. Il n'est d'ailleurs pas question de « débat », ou de « dialogue », encore moins de « discussions ». Choisir ces mots qui ont perdu tous leurs sens sous le règne du système RPT/UNIR, c'est avaliser la programmation de légitimation des propositions de Faure Gnassingbé pour se perpétuer au pouvoir par la force jusqu'en 2030.

### 2. LE PARLEMENT TOGOLAIS, UN SYSTÈME DE LÉGITIMATION DE LA CONTRE-VÉRITÉ DES URNES ?

La proposition de refaire un référendum pour rétablir la Constitution de 1992 à partir de 2020 est une obsession que le pouvoir RPT/UNIR veut faire « avaliser » par un Parlement à sa botte. Si le Parlement togolais devient le siège de la légitimation du pouvoir du fait d'une représentativité des



## Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante RCDTI

partis de l'opposition, suite à des élections tronquées, alors il va falloir dissoudre ce Parlement non représentatif du paysage politique togolais. Il n'y a pas lieu de brûler le siège des députés comme cela s'est fait sous d'autres cieux. Le retour à la Constitution de 1992 doit s'accompagner de la dissolution de ce Parlement d'enregistrement de l'unilatéralisme décisionnel de Faure Gnassingbé.

En réalité, le fait d'empêcher les principales villes du Centre et du Nord du Togo de se joindre aux 600.000 manifestations de la 17<sup>e</sup> marche qui demandent le départ immédiat de Faure Gnassingbé sur la base de la Constitution de 1992 est « *tabou* ». L'identification des responsables d'exactions et de crimes au Togo entre 2005 et 2017 est « *tabou* » ! La participation de la Diaspora non alignée sur Faure Gnassingbé est « *tabou* » ! Alors, Monsieur Gilbert Bawara, actuel ministre de la fonction publique, « *chez vous, rien n'est tabou ???<sup>1</sup>* » En réalité, c'est le départ immédiat de Faure Gnassingbé qui est « *tabou* » !!! Le Parlement à majorité RPT/UNIR permet de « *valider* » juridiquement ce fait de « *Prince* », autrement dit l'arbitraire du Gouvernement actuel.

Pourtant à y regarder de près, Faure Gnassingbé semblerait :

- soit dépassé et débordé par le zèle de ses fidèles qui voient la fin de leur privilège arriver ;
- soit serait le commanditaire qui refuse d'assumer les fautes, les crimes et les morts occasionnés par ces agents de la déstabilisation, ce depuis 2005.

La Communauté internationale, et la France en particulier, est bien silencieuse sur ces exactions. Quel manque de courage et d'humanité de la part de ces pouvoirs qui se targuent d'être des démocrates et des humanistes alors qu'en réalité, il n'est question que de défendre des intérêts économiques et stratégiques bien compris, ce aux dépens du Peuple togolais y compris sa Diaspora, la 6<sup>e</sup> région.

### 3. INTÉGRER LA MAUVAISE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE DANS LES NÉGOCIATIONS

Aussi, la crise togolaise ne peut se résoudre uniquement sur une base politique. La coalition des 14 élargie devrait intégrer l'économie, notamment la mauvaise gouvernance économique de Faure Gnassingbé et l'accaparement des richesses togolaises par des puissances étrangères dans les négociations. Ce sont ces puissances privées du marché qui utilisent Faure Gnassingbé et ses militaires non-républicains comme tête de pont. Aussi, il y a lieu de faire des analyses plus approfondies afin de mieux comprendre pourquoi la démission de celui qui a systématiquement usurpé la vérité des urnes n'arrive pas encore à se concrétiser depuis le 19 août 2017.

La 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> marche sont programmées par la Coalition des 14 partis politiques qui par la voix de sa coordinatrice, Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson, a expliqué que les manifestations pacifiques, en conformité avec la Constitution, seront concentrées sur « *deux ou trois jours d'affilée* », à savoir le 14, 15 et 16 décembre 2017<sup>2</sup> pour le prochain.

Paradoxalement, c'est après lesdites « *cérémonies de purification du Togo* » organisées par le système RPT/UNIR, que le Peuple togolais, s'est réveillé le 19 août 2017 sous l'initiative de Tikpi



## Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante RCDTI

Atchadam, le Président du Parti National Panafricain (PNP) pour s'indigner du refus de Faure Gnassingbé de procéder aux réformes électorales, institutionnelles et constitutionnelles du pays, suite à l'accord politique global de 2006 et les précédentes contre-vérités des urnes liées à des listes électorales éliminant de nombreux citoyens togolais, notamment ceux et celles à l'extérieur du Togo.

### 4. LE TOGO, NUMERO 1 DE LA DÉMOCRATIE DE LA HONTE

L'indignation publique de l'ensemble des Togolais et Togolaises relayées par la Diaspora non alignée tend à faire du Togo, le numéro un dans la sous-région de la « *Démocratie de la honte* ». La honte parce qu'il est question de payer pour les exactions et crimes commis pour tenter de solder les comptes et se donner une « bonne » image. Mais le Peuple n'est pas dupe.

Le Haut-Commissariat pour les Réformes, la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCCRUN) a décidé enfin d'indemniser les premiers 30 % des victimes des exactions commises entre 1958-2005<sup>3</sup>. Le problème est que le système de Faure Gnassingbé a cumulé de nombreuses exactions entre 2005 et 2017 et refuse pour le moment de voir en face les dégâts causés. Alors, rester au pouvoir jusqu'en 2030 serait-il nécessaire pour pouvoir indemniser plus tard les exactions commises contre le Peuple togolais, du Nord au Sud, sans compter tous ceux qui silencieux sont morts, blessés, handicapés ou humiliés ou végètent encore en prison, pour avoir combattu pour la vérité des urnes et la transparence des élections devant mener à une alternance politique au Togo ?

Avec un système rodé et structuré par la force de militaires anti-républicains, des entreprises multinationales étrangères et l'appui de certains chefs d'Etat, il était devenu impossible pour les partis d'opposition de participer à des élections dites « *propres et transparentes* » sans risques de légitimer le système RPT/UNIR.

Face à la honte, l'illégitime Faure Gnassingbé organise l'indemnisation des victimes des injustices, violations des droits humains, des corruptions institutionnalisées et surtout des impunités entre 1958-2005 en démarrant l'indemnisation de plus de 7.000 victimes sur un budget estimé à 35 milliards de FCFA (5,4 million d'Euro<sup>4</sup>). Alors la question est de savoir s'il doit rester au pouvoir pour proposer une indemnisation des mêmes crimes entre 2005 et 2020 ou même au-delà, puisque son intention est claire : rester au pouvoir par la force, les abus de droits et l'achat des consciences ! Le Peuple togolais n'est pas d'accord.

### 5. LA DÉSŒBÉISSANCE CIVILE AUTORISÉE PAR LA CONSTITUTION TOGOLAISE

L'un des doyens de la lutte togolaise, Godwin Tété rappelle à la Communauté internationale et aux dirigeants africains qui continuent de soutenir Faure Gnassingbé que « *Le Peuple togolais se trouve actuellement en désobéissance civile !!!<sup>5</sup>* », ce qu'autorise la Constitution togolaise. Ces estimations portent sur les victimes retenues sont contestées malgré les travaux de la Commission Vérité Justice



## Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante RCDTI

et Réconciliation (CVJR) sous la direction de l'Archevêque d'Atakpamé, Monseigneur Nicodème Barrigah. Ce dernier n'a pas caché sa déception face à l'entêtement de Faure Gnassingbé de faire oublier la vérité et la justice et de procéder directement à des indemnisations partielles et ciblées.

La réalité est que le système RPT/UNIR a systématiquement utilisé à son profit des personnalités de bonne foi<sup>6</sup> qui ont appris à leurs dépens le double jeu du pouvoir. En conséquence, toutes les organisations religieuses dignes de ce nom et actives sur le sol togolais se doivent d'être indépendantes du pouvoir de Faure Gnassingbé si elles veulent conserver un minimum de crédibilité. A ce titre et face à l'indignation et la révolte du Peuple togolais, Dieu saura choisir entre Faure Gnassingbé et le Peuple togolais.

L'indemnisation sonne alors comme une opération de communication pour faire céder une partie des citoyens togolais peu engagé, prompt à pardonner et à solder les comptes avec de l'argent. A ceux-là, prenez votre indemnisation ! Mais sachez de nombreux togolais n'ont pas été répertoriés et plusieurs ont été exclus du processus. Donc, continuez à soutenir la lutte pour le retour à la Constitution originelle de 1992 au Togo. C'est cela qui relèvera l'honneur du Peuple togolais !

### **6. PEUPLE TOGOLAIS INDÉPENDANT : RELÈVE TOUTES LES PREUVES AUJOURD'HUI POUR DEMAIN**

Faure Gnassingbé ne peut être juge et parti pour les exactions et crimes commis par le système RPT/UNIR. Alors pour brouiller les pistes, le système militaro-civil du RPT/UNIR remet en valeur le HCRRUN pour une première phase d'indemnisation de victimes des abus de pouvoir et de droit d'un système militaro-civil entre le 12 au 29 décembre 2017, une sorte de cadeaux de Noël, pour ceux qui sont encore vivants.

Comment alors croire que les négociations sérieuses et suivies d'effet immédiats pourront avoir lieu lorsqu'après des manifestations pacifiques, les militaires anti-républicains et des milices impunies et non contestées par Faure Gnassingbé prennent à parti les manifestations pacifiques parfois, avant, pendant ou à la fin des manifestations, au moment de rentrer chez eux, surtout lorsqu'il fait nuit pour empêcher de récolter des preuves par des vidéos amateurs effectués par des téléphones portables.

### **7. NEGOCIER TOUT EN MANIFESTANT N'EST PAS « TABOU »**

Jean-Pierre Fabre, le Président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et membre éminent de la coalition des 14 partis politiques, a menacé de « stopper » les pourparlers devant conduire à des négociations sereines et non viciées d'avance. Aussi, négocier tout en manifestant n'est pas tabou. Les violences ne proviennent que des initiatives non républicaines de l'État Gnassingbé.



## Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante RCDTI

A côté des marches pacifiques de réclamation du retour à la Constitution de 1992, le vote de la Diaspora, il s'avère qu'un rapport de force additionnel est indispensable pour conduire le Peuple togolais y compris sa Diaspora indépendante vers une victoire. Ce marathon démocratique ne pourra pas se faire sans une démission du Gouvernement de Komi Selon Klassou et la mise en place d'un Gouvernement de transition.

### 8. RÉSEAU DE COORDINATION DE LA DIASPORA TOGOLAISE INDÉPENDANTE

Aussi, le Réseau de coordination de la Diaspora togolaise indépendante souhaite que chaque citoyen togolais, mais aussi les vrais amis du Peuple togolais puissent apporter une réponse en âme et conscience sur les points qui font litiges actuellement.

En effet, une réponse allant dans le sens de ce que les membres de la RCDTI suggèrent ci-dessous devrait renforcer la détermination du Peuple togolais à conclure pacifiquement sa lutte pour son autodétermination démocratique au Togo. Le soutien de nouveaux acteurs politiques et économiques ne pourra devenir effectif que si les partis d'opposition consentent à élargir leur base avec des Togolaises et Togolais épris d'indépendance que ce soit dans la société civile ou dans la Diaspora. Des États connus pour le respect des processus conduisant à la vérité des urnes devront être sollicités, notamment quand leur histoire se conjugue avec des positions de neutralité et d'objectivité dans le rôle de facilitateur.

Les questions suivantes devraient pouvoir servir de cadre de travail pour les rencontres de concertation des structures plurielles et interdépendantes de la Diaspora togolais qui refusent de s'aligner sur Faure Gnassingbé (prochaine rencontre à Paris, le 9 décembre 2017)<sup>7</sup>.

Le réseau de coordination de la Diaspora Togolaise indépendante (RCDTI) souhaite partager sa vision au travers des prises de positions ci-dessous qui n'ont pour objet que de soutenir le Peuple Togolais dans sa détermination à gagner ce marathon démocratique. L'objectif est de retrouver son autodétermination démocratique au Togo, autodétermination que le système de Faure Gnassingbé a confisquée depuis près de 50 ans. Vouloir perpétuer cette confiscation par des subterfuges juridiques via un parlement non représentatif jusqu'en 2020, puis jusqu'en 2030 relève du crime contre le Peuple togolais.

A la lumière de ce constat, la clarification de la position des différents acteurs soutenant l'alternance politique au Togo est une exigence citoyenne qui justifie les marches pour le retour à la Constitution de 1992, maquillée à plusieurs reprises par le système Gnassingbé. Chaque membre d'un parti politique indépendant, d'une structure de la Diaspora indépendante et d'une société civile indépendante doit pouvoir répondre individuellement et collectivement aux questions suivantes. Un consensus sur ces questions devrait permettre d'accélérer la marche vers l'intégration des structures politiques, citoyennes et de la Diaspora promouvant l'alternance politique au Togo.



### 9. CLARIFIER L'UNITÉ D' ACTIONS DES STRUCTURES FAVORABLES À L'ALTERNANCE POLITIQUE

Tous citoyen togolais indépendant est invité à répondre à chacune des principales questions regroupées en 10 points ci-dessous.

<b>TOGO : VERS L'INTÉGRATION DES STRUCTURES DE L'ALTERNANCE</b>	
<b>10 groupes de questions permettant de clarifier les modalités de sortie de la crise togolaise de manière pacifique et de convaincre de nouveaux acteurs à la cause du Peuple togolais</b>	<b>Réponse du RCDTI (OUI ou NON)</b>
<b>1. RETOUR À LA CONSTITUTION ORIGINELLE DE 1992</b>	
1.1 Faut-il revenir à la Constitution originelle de 1992 qui prévoit la fin du mandat de Faure Gnassingbé en 2015, rendant sa présence actuelle à la tête du Togo, illégitime ?	OUI
1.2 Compte tenu de la volonté du Peuple qui a compris tardivement les conséquences des modifications constitutionnelles illégales réalisées par le système RPT/UNIR, est-ce que le départ immédiat de Faure Gnassingbé selon les termes de la Constitution de 1992 est nécessaire ?	OUI
<b>2. SOUTIEN DE L'ARMÉE RÉPUBLICAINE TOGOLAISE AUX CÔTÉS DU PEUPLE TOGOLAIS EN LUTTE</b>	
2.1 Du fait du contrôle par Faure Gnassingbé d'une armée majoritairement ethnique comprenant des militaires togolais non-républicains et compte tenu des accords secrets de défense entre la France et le Togo où il est question pour la France de défendre celui qui au pouvoir par tous les moyens, faut-il accepter ou pas le maintien de Faure Gnassingbé jusqu'en 2020 ou aux prochaines élections libres au Togo ?	NON
2.2 Pour mieux comprendre le rôle de l'armée togolaise et éviter les amalgames, faut-il distinguer entre les militaires républicains et les militaires non-républicains et leurs milices au Togo afin de permettre collecter et de transférer de preuves de d'exactions, de crimes et d'abus divers aux droits humains et économiques à une juridiction indépendante à compétence internationale, voire à la Cour pénale Internationale (CPI) comme l'a déjà initié la Diaspora togolaise ?	OUI
<b>3. ELARGISSEMENT DE LA REPRÉSENTATION DE LA LUTTE POUR L'AUTODÉTERMINATION DÉMOCRATIQUE</b>	
3.1 Afin de permettre d'élargir la base de la coalition des 14 partis politiques togolais, ne faut-il pas ouvrir un espace pour permettre d'élargir les forces d'opposition en intégrant d'autres partis politiques indépendants, des organisations de la société civile indépendantes et les représentations de la Diaspora plurielle et indépendante ?	OUI
<b>4. GARANTIE DE L'EXÉCUTION SCRUPULEUSE DES ACCORDS ET SANCTIONS</b>	
4.1 Le système et le pouvoir RPT/UNIR a bâti sa réputation sur le non-respect des engagements pris (Accord politique global non exécuté) ou une application minimaliste (moins de 10 %) voire une nouvelle interprétation unilatérale et abusive des accords. Ne faut-il pas imposer des garanties et des sanctions pour faire appliquer les accords qui sortiront des négociations entre le pouvoir de Faure Gnassingbé et la	OUI



coalition élargie de tous ceux qui représentent l'alternance au Togo (partis politiques indépendants, Diaspora plurielle indépendante et société civile indépendante) ?	
4.2 Faut-il que la Diaspora contribue à l'exécution scrupuleuse des accords en proposant d'identifier <u>des facilitateurs non africains</u> (et non de négociateurs) car ce rôle revient aux acteurs togolais) auprès de pays n'ayant pas d'antécédents coloniaux (Autriche, Cap-Vert, Canada, Etats-Unis par exemple) ?	OUI
4.3 Faut-il que la Diaspora contribue à l'exécution scrupuleuse des accords en proposant de servir de témoins des actions <u>des facilitateurs africains</u> sollicités ou non sollicités (France) et africains notamment ceux de la CEDEAO (Benin, Ghana, Nigeria) ?	OUI
<b>5. PARTICIPATION DE LA DIASPORA TOGOLAISE PLURIELLE ET INDÉPENDANTE À LA TRANSITION</b>	
5.1 Compte tenu du poids de la Diaspora togolaise, à savoir près de 30 % de la population togolais et près de 300 million de dollars des Etats-Unis transférés annuellement au Togo, faut-il exiger la participation d'une représentation plurielle de la Diaspora togolaise non alignée sur et donc indépendante de Faure Gnassingbé aux négociations sur le retour à la Constitution originelle de 1992 ?	OUI
<b>6. RECENSEMENT ET DROIT DE VOTE DE LA DIASPORA TOGOLAISE</b>	
6.1 Quelle que soit la forme que prendra la transition démocratique qui conduira à la réalisation des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales devant mener à la vérité des urnes au Togo, faudra-t-il procéder au recensement et permettre le droit de vote de la Diaspora togolaise ?	OUI
<b>7. MIGRATION CIRCULAIRE COMME SOLUTION À LA CRISE MIGRATOIRE</b>	
7.1 Face à la crise migratoire créée principalement par les abus de droit et l'absence d'opportunités économiques et les interventions unilatérales des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), il y a une urgence d'accepter des approches et méthodologiques afrocentriques qui ne sont pas à sens unique (renvoi des migrants sans analyse et traitement des causes profondes). Est-ce que la Diaspora africaine, togolaise en particulier, ne devrait pas promouvoir l'approche de la migration circulaire pour apostropher la communauté internationale et africaine sur leurs responsabilités (OTAN, ONU, UE, OIF, UA, CEDEAO, Dirigeants africains, etc.) ?	OUI
<b>8. INTÉRÊTS ECONOMIQUES AU PROFIT DES POPULATIONS TOGOLAISES</b>	
8.1 Face au niveau élevé des transactions frauduleuses au Togo, du manque de transparence des comptes publics et de la mauvaise gouvernance, faut-il que la Diaspora indépendante du Togo pose le problème des contrats et de la dette iniques et de son remboursement au Peuple togolais une fois la transition engagée ?	OUI
<b>9. ORGANISATION INTERNE DE LA DIASPORA TOGOLAISE NON ALIGNEE</b>	
9.1 L'objectif principal de la Diaspora togolaise non alignée est de contribuer à la refondation d'un programme de création d'opportunités et de richesses et d'inclusivité de tous les Togolais et Togolaises au développement du Togo. Pour augmenter l'efficacité de la Diaspora plurielle et indépendante, est-ce qu'il est opportun de procéder à une forme de spécialisation sectorielle et/ou thématique des	OUI



différentes structures de la Diaspora togolaise, celle qui s'affirme indépendante du système Faure Gnassingbé ?	
9.2 La Diaspora togolaise plurielle et indépendante doit pouvoir coordonner ses stratégies vis à vis des dirigeants politiques dans les pays d'accueil en dehors du Togo. Faut-il organiser régulièrement des rencontres de concertation inter-togolais avec les responsables de structures de la Diaspora à des fins de coordination des positions qui pourront être déclinées en fonction des autorités des pays d'accueil ?	OUI
<b>10. CREATION D'UN PARTI POLITIQUE AU SEIN DE LA DIASPORA TOGOLAISE</b>	
10.1 La question de la création à terme d'un parti politique de la Diaspora indépendante représentant la 6 <sup>e</sup> région du Togo, -organisée sur une base décentralisée avec des décisions prises sur la base du consensus et à défaut un vote démocratique à la majorité simple- doit-elle figurer sur l'agenda des différentes réunions et concertations inter-togolaises de la Diaspora ?	OUI

## **10. MARCHES PACIFIQUES OU COMPENSER LES ASYMÉTRIES DANS LES RAPPORTS DE FORCE**

En guise de conclusion, une importante partie de la Diaspora togolaise doit cesser de faire de l'autocongratulation et de s'arquer sur des positions ne permettant pas au processus de négociation de démarrer. Les rapports de force sont asymétriques. Les violences de l'État togolais ne peuvent stopper les manifestations pacifiques qui devront continuer tout au long des négociations. L'agenda de ces négociations ne peut être uniquement ceux de Faure Gnassingbé. Si ce questionnaire peut aider à clarifier les positions des uns et des autres, alors ces sujets reflétant la position du Peuple togolais doivent figurer dans le mémorandum de la coalition des 14 partis politiques actuellement associés à la négociation, pour les négociations.

Il importe de voir la réalité en face car il y a des intérêts économiques en jeu. Sans des tractations sur la protection des intérêts économiques du Peuple togolais, il sera difficile de faire aboutir le volet politique des revendications du Peuple togolais. La présence de la représentation de la Diaspora plurielle et indépendante à ces négociations est une forme de garantie d'informations et de transparence sur les pourparlers. Aussi, il appartient à tous les acteurs de l'alternance de trouver les modalités d'une nouvelle coopération entre les citoyens togolais indépendants afin de trouver un consensus, et à défaut, une majorité, sur l'identification des Etats, entreprises du secteur privé, organisations non gouvernementales y compris des fondations qui pourraient contribuer à accroître le rapport de force des forces alternatives du changement.

Les dirigeants de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition gagneraient à identifier les intérêts économiques en jeu qui pour certains viennent en contradiction avec les intérêts du Peuple togolais. Il conviendra d'informer le Peuple togolais des enjeux économiques, notamment sur les usurpations qui ont lieu sur le pétrole découvert au Togo et dont la gestion et l'accaparement des dividendes sont réservées exclusivement au pouvoir en place.



## Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante RCDTI

C'est bien la compréhension améliorée de ces rapports de force économiques et les soutiens qu'ils générèrent pour perpétuer le système RPT/UNIR de Faure Gnassingbé qui semblent manquer pour faire aboutir la lutte du Peuple togolais. Il s'agit bien d'un marathon démocratique pour l'autodétermination sur les dirigeants du Peuple togolais. Pour ce faire, la transparence du processus démocratique et le retour de la liberté et des droits fondamentaux des citoyens togolais et la fin de l'impunité deviennent des préalables incontournables. Le Peuple togolais est détenteur en dernier ressort de la souveraineté. Le Peuple togolais est donc bien celui qui décide sur la Loi fondamentale de 1992 que Faure Gnassingbé a abusivement et unilatéralement modifiée. Aussi, il s'agit d'une correction que de revenir à la Constitution de 1992. Le Peuple togolais est « *fatigué d'attendre* » !

Les Organisations du réseau de la coordination de la Diaspora togolaise indépendante (RCDTI)  
08 décembre 2017.

© RCDTI & CVU-TOGO-DIASPORA

Voir la liste officielle des organisations membres du RCDTI en annexe 1.

\*\*\*\*\*

### ANNEXE 1

#### LES ORGANISATIONS DE LA DIASPORA TOGOLAISE SIGNATAIRES

OK

(Par ordre alphabétique)

1.	Collectif pour la Vérité des Urnes - Diaspora Togo	CVU-TOGO-DIASPORA	OK
2.	Diaspora Togolaise au Canada pour la Démocratie	DIASOCADE, Montréal, Canada	OK
3.	ETIAME (Mouvement Y-en-a marre)	Bruxelles, Belgique	OK
4.	Mouvement Mobilisons-Nous	MMN, Etat de New-York, Etats-Unis	OK
5.	Renaissance Togo (plusieurs Etats aux Etats-Unis, dont)	Washington D.C., Etat de l'Illinois, Etats-Unis	OK
6.	Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante, Etats-Unis	DTI - Etat d'Arizona	OK
7.	Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante, Etats-Unis	DTI - Etat d'Iowa-Nebraska	OK
8.	Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante, Etats-Unis	DTI - Etat du Tennessee-Georgia	OK
9.	Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante, Etats-Unis	DTI - Etat de l'Illinois	OK
10.	TOGOLAIS DEBOUT	Etat de Washington	OK
11.	United States Diaspora Council of Togo - USDCT	Etat de l'Illinois, Etats-Unis	OK

08 décembre 2017.

**Pour la Direction du Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante**

Le Secrétariat général provisoire de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante  
Jean-Pierre Akoété Balikpo

Contact et suggestions : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) (qui transmettra)



- 
- <sup>1</sup> Bawara, G. (2017). « Chez nous, rien n'est tabou » et Déclaration du Gouvernement. In *Republicoftogo.com*. 7 décembre 2017. Accédé le 7 décembre 2017. Voir <http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Politique/Chez-nous-rien-n-est-tabou>
- <sup>2</sup> Dossou, M. (2017). « Togo : du seul jeudi 7 décembre, les manifestations passent à trois jours ». In *Beninwebtv.com* Accédé le 6 décembre 2017. Voir <https://beninwebtv.com/2017/12/togo-du-seul-jeudi-7-decembre-les-manifestations-passent-a-trois-jours/>
- <sup>3</sup> HCRRUN (2017). « Les indemnités démarrent mardi prochain ». In Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN). 6 décembre 2017. Accédé le 7 décembre 2017. Voir <http://hcrrun-tg.org/les-indemnites-demarrent-mardi-prochain/>
- <sup>4</sup> Fraternité (2017). « Le Togo dans ses turpitudes : On indemnise, on recommence le crime et on fait pire ! ». In *Fraternité*. Jeudi, 7 Décembre 2017. Accédé le 7 décembre 2017. Voir <http://news.icilome.com/?idnews=841765&t=le-togo-dans-ses-turpitudes--on-indemnise,-on-recommence-le-crime-et-on-fait-pire-!>
- <sup>5</sup> Tété, G. (2017). « Le Peuple togolais se trouve actuellement en désobéissance civile !!! ». In *cvu-togo-diaspora.org*. 07 décembre 2017. Accédé le 07 décembre 2017. Voir <http://cvu-togo-diaspora.org/2017/12/07/le-peuple-togolais-se-trouve-actuellement-en-desobeissance-civile/12415>.
- <sup>6</sup> Kouassi, F. (2014). « Dialogue au Togo, Monseigneur Nicodème Barrigah, champion en remise de rapports ». In *FabbiKouassi Blog*. 6 juin 2014. Accédé le 6 décembre 2017. Voir <https://fabbikouassi.wordpress.com/2014/06/05/dialogue-au-togo-monseigneur-nicodeme-barrigah-champion-en-remise-de-rapports/>
- <sup>7</sup> CMDT (2017). Réunion de concertation de la Diaspora togolaise. In Collectif pour la Vérité des Urnes – Diaspora. *Cvu-togo-diaspora.org* 7 décembre 2017. Accédé le 7 décembre 2017. Voir :
- Communiqué citoyen de la Diaspora togolaise :
- <http://cvu-togo-diaspora.org/2017/12/06/communiqu-citoyen-de-la-diaspora-togolaise/12408>
- Urgente rencontre de concertation de la diaspora togolaise à paris le samedi 09 décembre 2017
- <http://cvu-togo-diaspora.org/2017/12/06/urgente-rencontre-de-concertation-de-la-diaspora-togolaise-paris-le-samedi-09-decembre-2017/12411>